



Saint-Georges-la-Pouge

Infos Rapides n°4

Mai 2021

Le mot du Maire

L'arrivée des beaux jours permet de mieux affronter les difficultés actuelles. Ces moments complexes que nous avons vécus sont derrière nous, je l'espère, et j'ai une pensée pour chacun. Nous nous souviendrons de ces périodes qui ont marqué les esprits et bouleversé l'économie, les activités associatives et le quotidien des familles. Maintenant un retour à la normale semble se profiler ... Toutefois, le conseil municipal a souhaité maintenir, voire augmenter certaines subventions aux associations, afin de continuer à les soutenir. Saint-Georges n'a pas été épargné, mais la réactivité et la solidarité ont permis de faire face à ces défis en prenant soin des plus vulnérables et en maintenant la qualité du service public. Malheureusement, nous avons longtemps été privés des richesses importantes que sont la convivialité et la proximité partagées lors de nos événements. En raison des conditions sanitaires, nos projets avancent plus lentement que prévu, toutefois des réalisations sont proches. Je souhaite également profiter de ce mot pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune, que nous n'avons pas pu accueillir comme à l'accoutumée.

Delphine Poitou

Et si on parlait de notre école !

Son maintien est au cœur de vos préoccupations. Cette année, les trois classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ont accueilli une quarantaine d'élèves. Les prévisions pour 2021/2022 font apparaître une baisse des effectifs, ce qui n'a pas échappé aux autorités académiques. La suppression d'une classe a été envisagée. Grâce au projet que nous avons co-construit et aux arguments avancés par vos élus, l'académie a renoncé à fermer cette classe cette année. Pour l'avenir, seule l'augmentation des effectifs nous permettra de maintenir notre école. Restons vigilants !

Par ailleurs, afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, des travaux et investissements sont actuellement engagés (revêtement de la cour avec accès aux personnes à mobilité réduite, mise aux normes de la sécurité des accès, pose de volets).

La mise à disposition de nouveaux moyens pédagogiques et numériques a été rendue possible grâce au projet « label numérique 2020 » mené par les professeurs et au financement mairie/ Etat.

Enfin, et pour essayer d'être toujours au plus près de vos attentes, une enquête sur l'opportunité de mettre en place une garderie périscolaire a été lancée auprès des familles concernées. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à ce sujet.

Elections régionales et départementales

Les élections auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

Pourquoi voter aux régionales ?

Parce que le conseil régional gère un budget de plus de 3,2 milliards d'euros.

La région s'occupe de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées agricoles. Elle gère aussi la formation professionnelle continue et l'apprentissage, le développement économique, les transports dont les scolaires. Quelques chiffres : 6000 circuits scolaires, 4000 cars scolaires, plus de 180 000 élèves transportés au quotidien, de la maternelle au lycée.

Pourquoi voter aux départementales ?

Parce que le conseil départemental gère un budget de plus de 253 millions d'euros.

Parce que les compétences assurées par le conseil départemental impactent chaque jour votre quotidien en étant un véritable bouclier social : versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), du Revenu de Solidarité Active (RSA) et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

En étant un incontournable partenaire pour l'entretien des collèges, des routes (4 400km et plus de 1600 ouvrages), pour l'environnement (eau potable, entretien des cours d'eau), et pour les nombreuses associations culturelles et sportives.

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi mardi et jeudi de 8h à 12h15 - Mercredi de 8h30 à 11h30

Vendredi de 13h30 à 16h30

Le samedi sur rendez-vous.



<http://www.saint-georges-la-pouge.fr>



commune.saintgeorgeslapouge@wanadoo.fr



Mairie pendant heures d'ouvertures : 05.55.66.62.24

Téléphone d'astreinte : 06.70.72.28.40



Opération ménage de printemps

Des habitants m'ont alertée et je l'ai également constaté, un certain nombre de véhicules et de déchets sont entreposés sur des terrains publics ou privés de la commune. Je propose que ces véhicules et autres dépôts soient retirés afin d'améliorer le cadre de vie pour le bien être de tous. En effet, nos territoires sont une richesse et il est important de respecter cette nature qui attire chez nous les touristes, mais aussi de nouveaux arrivants qui souhaitent vivre dans un cadre protégé de la pollution.

Je vous incite donc à nous faire part d'éventuels lieux de décharge qui seraient à enlever. Nous souhaitons que cela se fasse avec le concours des propriétaires. La commune apportera son aide logistique si nécessaire, l'objectif étant de ne pas recourir à la voie légale mais bien de collaborer pour améliorer la situation.

Le Maire a le pouvoir de faire enlever ces véhicules et autres objets mais je préfère croire à une collaboration intelligente entre citoyens.

A bientôt.

Delphine Poitou

Un logo pour Saint-Georges :

Suite à la consultation citoyenne pour la création d'un logo pour notre commune, un habitant, M. Lorcery, a répondu en proposant plusieurs créations à l'aquarelle. Les élus ont retenu un de ces dessins et un autre habitant a travaillé sur cette proposition pour la rendre plus graphique et l'a déclinée en plusieurs choix. Le conseil a retenu l'un de ces projets et nous espérons que cela vous plaira. Ce logo sera utilisé, notamment, sur les documents et communications de la commune. L'arbre, symbole de la nature omniprésente dans notre département, dont le tronc représente le bourg et les feuilles chaque village. Les sillons colorés donnent à voir la terre, l'eau et la verdure, tous trois fortement présents à Saint-Georges.



Les brèves du conseil municipal

Le budget est bouclé mais la gestion de l'eau, de son réseau et l'assainissement restent des préoccupations majeures depuis le début du mandat, tout comme la planification de la remise en état des routes. L'acquisition d'un véhicule électrique est à l'étude afin que les agents communaux se déplacent avec un véhicule moins polluant.

De nombreuses coupes rases sur la commune et aux environs défigurent le paysage. La municipalité s'est emparée de ce dossier et nous aimerions aider les propriétaires à bénéficier d'une meilleure information sur les coupes de bois afin de permettre une gestion plus durable des forêts.

Appel à volontaires

En accord avec un souhait exprimé par les habitants à l'occasion de la campagne des Municipales 2020, la municipalité envisage la création d'un espace de rencontre, d'échanges et de culture, dont la salle polyvalente serait le centre.

Dans ce cadre, un projet d'ouverture d'une bibliothèque municipale pourrait voir le jour prochainement et la commune recherche des personnes suffisamment motivées pour en assurer, à titre bénévole, le fonctionnement (accueil du public, prêt de documents, etc.). Seriez-vous d'accord pour participer, selon vos disponibilités, à cette mission de service public auprès de nos concitoyens ? Si oui, merci de faire connaître votre candidature avant le 1er juillet date limite, soit directement à la mairie, soit en vous rendant sur le site web de la commune.

Les personnes intéressées seront invitées à une réunion d'information courant juin où le projet leur sera présenté plus en détail et où elles pourront échanger avec les élus.

Les brèves de Saint-Georges :

- Annulation de la fête de la randonnée le 20 JUIN 2021 en raison des élections le même jour.
- Journée d'entretien du patrimoine organisée par le comité des fêtes le 06 Juin 2021 à 14h00 Rdv place de la mairie.
- Le comité des fêtes possède un site internet si vous voulez le découvrir :

saintgeorgesenfete.wordpress.com